



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

centres hospitaliers

Question écrite n° 5502

Texte de la question

M. Jacques Pélissard appelle l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur les attentes des cadres chargés de la comptabilité de la gestion financière des hôpitaux. Il souhaiterait connaître l'état d'avancement du projet de création d'une école destinée à former les responsables des services de comptabilité ou de finances des établissements publics. Il souhaiterait également disposer d'éléments de réflexion sur la qualité de la formation des cadres chargés de la comptabilité et de la gestion financière des établissements publics de santé qui avait été engagée par le précédent gouvernement.

Texte de la réponse

Les directeurs d'établissements publics de santé constatent un manque de formation des agents hospitaliers chargés de la comptabilité et de la gestion financière. Les adjoints des cadres notamment rencontrent des difficultés face à la complexité croissante des questions financières. Le recrutement de ces agents n'est toutefois pas à remettre en cause ; son caractère généraliste constitue un atout pour l'hôpital, qui peut ainsi bénéficier de profils divers pour les différentes fonctions auxquelles ont accès les cadres appartenant à la catégorie B. En revanche, la formation d'adaptation à l'emploi, telle qu'elle existe aujourd'hui, semble répondre insuffisamment au besoin de formation des agents dans les domaines comptable et financier et conduit au recrutement d'agents contractuels. Sur ce point, les services du ministère réfléchissent à l'élaboration d'une formation d'adaptation à l'emploi dont le contenu préparerait plus spécifiquement aux services financiers. Ils ne manqueront pas de solliciter dans ce cadre des directeurs d'établissements publics de santé et des responsables administratifs chargés des questions financières et du contrôle de gestion au sein des hôpitaux, et d'associer l'association des hospitaliers comptables à cette réflexion. La création d'une école spécialisée n'est toutefois pas envisagée dans la mesure où il existe déjà des structures de formation qui peuvent répondre au besoin de formation constaté.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Pélissard](#)

Circonscription : Jura (1^{re} circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 5502

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : emploi et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 octobre 1997, page 3663

Réponse publiée le : 29 décembre 1997, page 4898